



# Stat'ur conjoncture

Juillet 2023 - N° 038

Normandie

## L'emploi normand repart à la hausse au 1<sup>er</sup> trimestre 2023

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2023, malgré des perspectives économiques qui restent incertaines, les effectifs salariés du secteur privé de la Normandie progressent de 0,3 % (+ 2 655 postes, après un quatrième trimestre 2022 stable). Ce résultat est légèrement inférieur à celui de la France qui continue de progresser de 0,4 %. En un an, l'emploi augmente fortement de 1,2 % (+ 10 120 emplois). Néanmoins, cette croissance reste inférieure à la France (+ 1,7 %). La masse salariale régionale soumise à cotisations progresse de 2,2 % ce trimestre. Il en est de même pour le salaire moyen par tête qui est en hausse de 2,1 %, et atteint 2 538 euros brut par mois. En incluant la prime de partage de la valeur, il est de 2 557 €.

### Chiffres clés

**+ 0,3 %** L'emploi normand progresse au 1<sup>er</sup> trimestre 2023 (+ 2 655 salariés)

**+ 1,2 %** + 10 120 emplois sur un an

Ce trimestre est toujours marqué par un contexte économique durablement incertain compte-tenu notamment des tensions géopolitiques, du haut niveau d'inflation, et de la remontée des taux d'intérêt. L'indice des prix à la consommation de l'ensemble des ménages (hors tabac) en France progresse de 5,7 % sur un an (+ 2,2 % sur le trimestre, après + 1,3 %).

En Normandie, l'emploi privé après un 4<sup>e</sup> trimestre 2022 stable, repart à la hausse de 0,3 % ce trimestre (+ 2 655 postes). L'intérim qui est un marqueur traditionnel de bonne santé économique baisse fortement de 3,5 % (après - 2,1 %) et se contracte de 3,6 % sur un an. Hors intérimaires, les effectifs croissent de 0,5 % (+ 4 180 postes) et de 1,4 % (+ 11 680 emplois) sur un an. La contribution des apprentis à l'augmentation trimestrielle des effectifs salariés reste importante. Ils représentent un tiers des créations de postes.

A l'échelle des départements, hormis l'Eure (- 0,1 % - 140 postes après - 0,3 %) qui continue de perdre quelques emplois, les autres départements progressent. Le Calvados (+ 0,3 % après + 0,2 %) et la Seine-Maritime (+ 0,2 %, après + 0,2 %) poursuivent leurs hausses. L'Orne (+ 0,6 % soit + 430 postes, après - 0,3 %) et la Manche (+ 0,7 % soit + 830 postes, après - 0,6 %), rebondissent et compensent nettement les pertes du trimestre précédent.

Sur un an, l'ensemble des départements progresse de 0,1 % à 1,8 % : Calvados + 1,8 % ; Orne + 1,3 % ; Seine-Maritime + 1,2 % ; Manche + 1,1 % ; Eure + 0,1 %.

### La masse salariale et le salaire moyen par tête (SMPT) poursuivent leur croissance

La masse salariale soumise à cotisa-

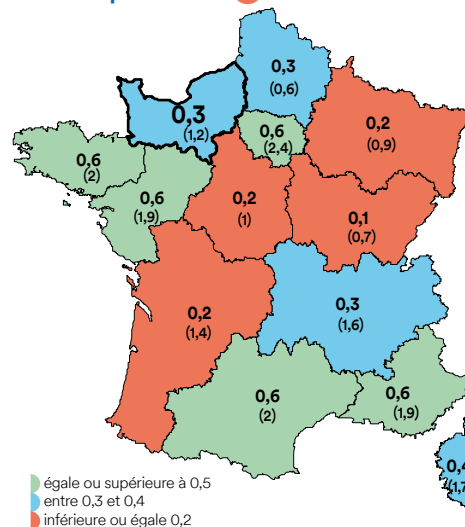
tions croît de 2,2 % ce trimestre (après 0,9 %). En an, elle augmente de 6,3 %. Les hausses trimestrielles vont de 2 % en Seine-Maritime, à 2,9 % dans l'Orne. En incluant la prime de partage de la valeur non soumise à cotisations (PPV), la masse salariale progresse de 0,3 % au trimestre et de 6,4 % sur un an.

Le SMPT hors prime croît de 2,1 % (après + 0,2 %) ce trimestre. Cette accélération est notamment en lien avec la hausse du Smic au 1<sup>er</sup> janvier 2023 de 1,8 % (dernière revalorisation en août 2022) et plus globalement de revalorisation salariale en début d'année liée à l'inflation. En incluant la prime, le SMPT augmente de 0,2 % au trimestre. La faible évolution du SMPT provient de versement important de PPV au trimestre précédent.

Sur un an, le SMPT hors primes augmente de 5,1 %. Avec les primes, le SMPT augmente de 5,2 % alors que dans le même temps les prix à la consommation de l'ensemble des ménages augmentent de 5,7 % (hors tabac).

### CARTE 1

#### évolution trimestrielle (et annuelle) de l'emploi salarié <sup>L</sup>



À compter de cette publication, les séries d'effectifs salariés intègrent les effectifs apprentis. Cette intégration modifie légèrement les évolutions trimestrielles et annuelles publiées au cours de l'année passée.

### TABLEAU 1

#### évolution de l'emploi, de la masse salariale et du salaire moyen

	En niveau	Evolution trimestrielle (en %)					Evolution annuelle (en %)
		2023 T1	2022 T1	2022 T2	2022 T3	2022 T4	
Région	Emploi salarié (en milliers) <sup>L</sup>	885,8	0,2%	0,2%	0,7%	0,0%	0,3%
	Masse salariale (en M€) <sup>L</sup>	6 736,5	1,2%	1,5%	1,5%	0,9%	2,2%
	SMPT (en €)	2 538	0,7%	1,4%	1,3%	0,2%	2,1%
France	Emploi salarié (en millions) <sup>L</sup>	20,2	0,4%	0,6%	0,5%	0,2%	0,4%
	Masse salariale (en M€) <sup>L</sup>	173 897,2	1,9%	1,9%	1,3%	0,9%	2,7%
	SMPT (en €)	2 882	1,2%	1,5%	1,0%	0,2%	2,4%

SMPT = salaire moyen par tête

\* y compris prime de partage de la valeur instaurée par la loi du 16/08/22 portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat, prime exceptionnelle de pouvoir d'achat et prime Covid.

<sup>L</sup> Série labellisée par l'Autorité de la statistique publique (cf. sources et méthodologie)

# Le secteur des hôtels-café-restaurants enregistre la plus forte hausse ce trimestre (+ 1,6 %)

## Les hôtels-café-restaurants (HCR) continuent sur leur lancée

Le secteur de l'hébergement et de la restauration poursuit sa croissance au 1<sup>er</sup> trimestre de 1,6 % (après + 0,8 %), soit un gain de 760 emplois.

La masse salariale soumise à cotisations des HCR est en hausse de 0,8 % (après + 0,9 %). En un an, elle augmente de 14,6 %. Le salaire moyen par tête hors prime est de 1 818 €. Il progresse de 9,7 % sur un an. (Détails dans le zoom).

## Le secteur des autres services accélère

Le secteur des autres services (42 % de l'emploi normand) accélère ce trimestre (+ 0,8 %, après + 0,1 %), et affiche un gain de 2 830 postes. En nombre d'emplois, il est le secteur créant le plus de postes. En un an, l'emploi du secteur est vigoureux et progresse de 1,6 % (+ 5 900 emplois).

Le Calvados (+ 1 %, + 910 postes, après + 0,3 %) et la Seine-Maritime (+ 0,7 %, + 1 160 postes, après + 0,4 %) amplifient leur croissance au 1<sup>er</sup> trimestre. L'Eure (+ 0,2 %, + 105 postes, après - 0,4 %), la Manche (+ 0,7 %, - 325 postes, après - 0,5 %) et l'Orne (+ 1,3 %, + 320 postes, après - 0,6 %) renouent avec l'emploi.

Sur un an, seul l'Eure régresse légèrement de 0,1 % (- 50 postes). L'Orne (+ 0,8 %), la Manche (+ 1 %), le Calvados (+ 2 %), et la Seine-Maritime (2,2 %) sont en croissance.

Les activités de services administratifs hors intérim croissent fortement de 2,6 % et compensent largement les pertes des deux trimestres précédents (+ 1 290 emplois, après - 0,3 % au 3<sup>e</sup> trimestre et - 1,1 % au 4<sup>e</sup> trimestre). Sur un an, elles progressent de 1,5 % (+ 760 postes). L'Eure et l'Orne se démarquent de la région. Ils se contractent respectivement de 3,9 % et de 2,8 %.

Les autres activités de services repartent à la hausse de 1,8 % (+ 400 postes, après - 0,6 %). En un an, l'emploi dans ces activités augmentent fortement de 2,6 % (soit + 570 postes).

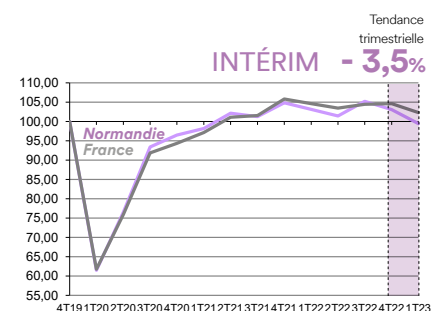
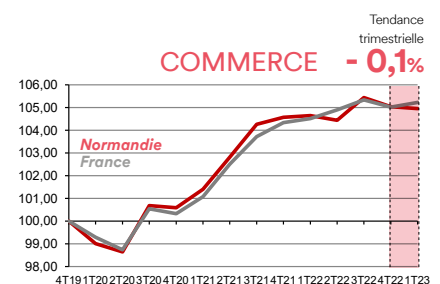
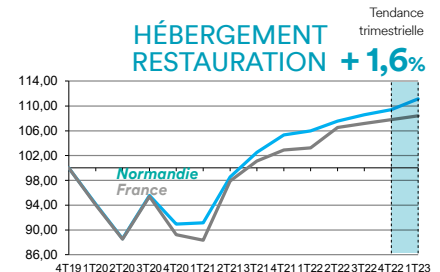
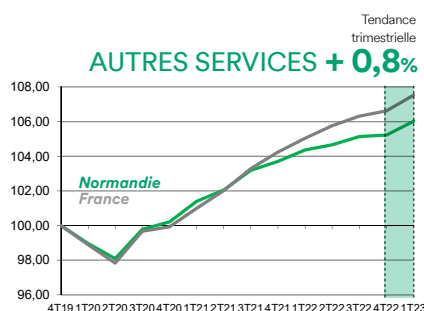
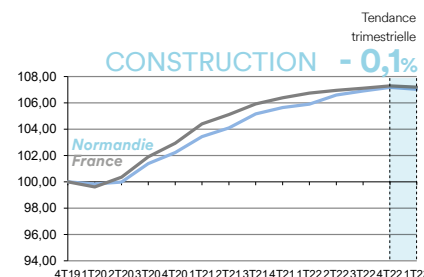
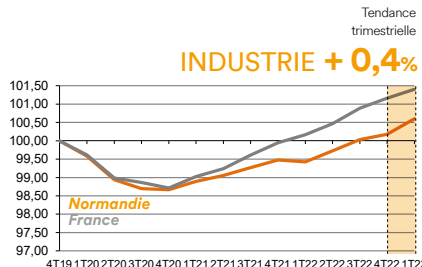
Les télécommunications rebondissent de 1,6 % (+ 50 postes) après une quasi-stabilité (- 0,2 %, - 5 postes). Néanmoins, sur un an le secteur baisse de 0,7 % (- 20 postes). À l'inverse de la région, le Calvados (+ 4,7 %) et la Seine-Maritime (+ 2,2 %) créent de l'emploi.

Les activités immobilières, se reprennent en augmentant de 1 % (+ 110 postes après - 0,4 %). En un an, elles progressent de 0,3 % (+ 40 emplois).

Le secteur de l'action sociale et de l'hébergement médico-social croît de nouveau et efface les pertes du trimestre précédent (+ 0,9 %, + 610 postes, après - 0,4 %). La croissance annuelle est de 1,3 %.

## GRAPHIQUE 1

évolution trimestrielle des effectifs salariés par branche d'activité depuis début fin 2019



Les activités récréatives, après une forte hausse de 2,3 %, progressent plus faiblement de 0,6 % (+ 90 postes). Sur un an, l'emploi dans ces activités augmentent de 2,8 % (soit + 410 postes).

Les activités informatiques accélèrent avec une croissance de 0,6 % (+ 40 postes, après + 0,3 %). En un an, ces activités sont particulièrement dynamiques et croissent de 6,7 % (+ 410 emplois).

Les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie poursuivent leur croissance mais à un rythme un peu plus faible (+ 0,4 %, soit + 170 postes, après + 0,9 %). Sur un an, ces activités progressent fortement de 2,9 % (+ 1 120 emplois).

Le secteur des transports et l'entreposage, continue sur sa lancée et croît de 0,3 % (+ 240 postes après + 0,5 %). Ces bons résultats, permettent un gain annuel de 1 220 salariés (+ 1,8 %). La Seine-Maritime explique ces gains en créant 1 110 emplois (+ 2,9 %).

En revanche, les autres activités scientifiques et techniques, continuent de détruire

des emplois depuis trois trimestres consécutifs (- 1 %, - 60 postes après - 0,2 %). En un an, elles suppriment 90 emplois (- 1,4 %).

L'éducation (- 40 postes) et l'administration publique (- 20 postes) repartent à la baisse de 0,3 % chacune (après respectivement + 1,5 % et + 0,5 %). Néanmoins, sur un an, l'éducation affiche une croissance annuelle de 2,4 % (+ 380 postes) tandis que l'administration publique se contracte de 1 % (- 80 postes).

Les activités financières et d'assurance, continuent de détruire des emplois mais à un rythme plus faible (- 0,2 %, soit - 40 postes, après - 0,5 %). Cependant, en un an, l'emploi dans ces activités progressent de 0,5 % (+ 120 emplois). La Seine-Maritime se distingue de la région en portant à elle seule la croissance du secteur (+ 1,5 %, + 200 postes).

La masse salariale soumise à cotisations des autres services croît de 2,6 % (après + 1,2 %). En un an, elle augmente de 7 %. Le salaire moyen par tête hors prime (2 454 €) pro-



gresse de 2,3 % sur le trimestre et de 5,4 % sur un an.

### L'industrie progresse

Les effectifs salariés du secteur de l'industrie accélèrent et poursuivent leur hausse depuis un an. Au 1<sup>er</sup> trimestre, ils augmentent de 0,4 % (+ 800 postes, après + 0,3 % au 3<sup>e</sup> trimestre et + 0,1 % au 4<sup>e</sup> trimestre). En un an, ils progressent de 1,2 % (+ 2 240 postes).

L'Eure, après une croissance de 0,4 % (+ 160 postes) au trimestre précédent, est stable. Le Calvados et l'Orne se reprennent et croissent respectivement de 0,3 % (+ 80 postes, après - 0,1 %) et de 0,9 % (+ 160 postes, après - 0,2 %).

La Seine-Maritime et la Manche progressent à un rythme plus soutenu, respectivement de 0,3 % (+ 245 postes, après + 0,1 %) et de 1 % (+ 330 postes, après + 0,3 %).

Sur un an, l'ensemble des départements sont en hausse. La Manche affirme son dynamisme industriel en progressant de 2,5 % (+ 840 postes). Le Calvados croît de 0,9 % (+ 270 postes). La Seine-Maritime, l'Orne et l'Eure affichent une hausse annuelle respectivement de 0,8 % (+ 565 postes), de 0,9 % (+ 160 emplois) et de 1,1 % (+ 410 postes). Néanmoins ces trois départements conservent un niveau d'emploi inférieur ou égal à avant la crise sanitaire de 2020.

L'habillement textile et cuir est particulièrement dynamique, il progresse de 1,8 % ce trimestre (soit + 70 postes après + 1 %). Le secteur confirme sa reprise depuis deux ans et demi et affiche la meilleure performance du secteur industriel (+ 5,4 %, + 215 emplois) sur un an. Les gains annuels sont concentrés dans l'Eure (+ 20,7 %) et le Calvados (+ 15,3 %).

La métallurgie, après un trimestre stable, repart nettement à la hausse de 1,1 % (soit + 260 postes). En un an, elle croît de 0,7 % (+ 160 postes). Les gains annuels sont concentrés dans la Manche (+ 4,7 %).

La production et distribution d'eau confirme depuis plusieurs trimestres, elle progresse de 0,9 % ce trimestre (soit + 80 postes, après + 0,7 %) et de 3,2 % sur un an. L'Eure se démarque de la région en progressant de 10,2 % sur l'année (+ 130 postes, soit la moitié des gains).

Le bois et papier après une légère baisse (- 0,3 %) se reprend. Il croît de 0,7 % (+ 60 postes). En un an, la Seine-Maritime progresse de 7,1 % (+ 150 postes) tandis que le Calvados détruit 110 emplois (- 6,7 %).

L'industrie pharmaceutique progresse pratiquement au même rythme que le trimestre précédent de 0,6 % (après + 0,7 %). Sur un an, cette industrie progresse de 1,5 % (+ 150 postes).

L'industrie agro-alimentaire, après une mauvaise performance (- 0,2 %), repart à la hausse et fait plus que compenser ses pertes (+ 0,5 %, + 180 emplois). Elle affiche

une croissance annuelle de 1,2 % (+ 410 postes). Par rapport à la région, l'Orne (+ 2,8 %) et la Seine-Maritime (+ 2,3 %) concentrent les gains sur un an.

La fabrication de matériel de transport confirme sa reprise depuis deux trimestres consécutifs et progresse de 0,3 % (+ 80 emplois, après + 0,2 %). Cette hausse provient de la fabrication d'autres matériels de transport (dont la construction de navire) qui poursuit sa croissance (+ 1 %, soit + 70 postes, après + 0,9 %). L'industrie automobile est pratiquement stable (+ 0,1 %, + 10 postes) et stoppe ses pertes d'emplois enregistrées depuis trois ans.

En un an, la fabrication de matériel de transport est stable. L'automobile chute de 1,5 % et détruit 260 emplois. La destruction des emplois automobiles est concentrée sur l'ex Haute-Normandie (- 250 postes) qui affiche une baisse de - 3,3 % en un an tandis que l'ex Basse-Normandie est presque stable (- 0,1 %). La fabrication d'autres matériels de transport du secteur progresse de 3,6 % sur un an (+ 260 postes).

La Manche se démarque de la région, dans le secteur de la fabrication de matériel de transport, avec une croissance annuelle de 3,3 % de ses effectifs salariés (soit + 180 postes). Le Calvados (+ 0,5 %) et l'Eure (+ 0,3 %) créent quelques emplois tandis que l'Orne (- 0,6 %, - 20 postes) et surtout la Seine-Maritime (- 2,1 %, - 200 postes) en détruisent.

En revanche, dans l'industrie extractive (- 2,3 %, après - 0,9 %), la cokéfaction et le raffinage (- 0,7 %, après - 0,6 % ; industrie présente uniquement en Seine-Maritime) et la fabrication d'équipements électriques (- 0,3 %, après - 0,3 %) les effectifs poursuivent leur baisse. Sur un an, les deux premiers secteurs régressent respectivement de 3,9 % (- 35 emplois dont - 30 postes en Seine-Maritime) et de 0,6 % (- 20 postes) tandis que la fabrication d'équipements électriques est stable.

L'industrie du meuble et de réparation de machine se replie légèrement de 0,1 % (- 20 emplois) ce trimestre (après + 0,3 %). Néanmoins elles affichent une croissance annuelle de 1,5 % (+ 245 postes).

La masse salariale soumise à cotisations de l'industrie est en hausse de 2,4 % ce trimestre (après + 1,1 %). En un an, elle progresse de 5,1 %. Le salaire moyen par tête hors prime du secteur (3 201 €) croît de 2,1 % au trimestre et de 4,2 % sur un an.

### Les effectifs intérimaires chutent

Les effectifs salariés intérimaires après un repli le trimestre précédent de 2,1 % (- 915 postes) reculent fortement de 3,5 % (- 1 530 postes). En un an, l'intérim détruit 1 560 postes (- 3,6 %).

Hormis l'Orne qui est pratiquement stable (+ 0,1 %, après - 1,1 %), les autres départements sont tous orientés à la baisse ce trimestre. La Seine-Maritime et le Calvados chutent respectivement de 6 % (- 1 070 postes, après - 1,8 %) et de

3 % (- 270 postes, après - 0,6 %). L'Eure, poursuit sa baisse mais à un rythme un peu plus faible (- 2,2 %, - 160 postes, après - 3,1 %). La Manche tend à se stabiliser après avoir perdu beaucoup d'emplois (- 0,5 %, - 30 postes, après - 4,5 %).

Sur un an, l'Orne se distingue de la région avec une croissance de 5,3 % (+ 185 postes). La Manche, l'Eure et la Seine-Maritime se contractent fortement, respectivement de 5,5 % (- 340 postes), de 5 % (- 360 postes) et de 4,5 % (- 790 postes). Le Calvados (- 2,9 %, - 260 emplois) se replie un peu moins fortement.

### La construction se replie

Le secteur de la construction, après une hausse de 0,2 % le trimestre précédent, recule légèrement de 0,1 % (- 100 emplois). Néanmoins, sur un an le secteur est en hausse de 1,1 %.

La Manche et le Calvados, repartent à la hausse, respectivement de 0,4 % (+ 55 postes, après - 0,2 %) et de 0,3 % (+ 45 postes, après - 0,3 %). En revanche, l'Eure, la Seine-Maritime et l'Orne, se replient, respectivement de 0,6 % (- 70 postes, après + 0,6 %), de 0,4 % (- 120 postes, après + 0,6 %) et de 0,2 % (- 10 postes, après + 0,5 %). Néanmoins, sur un an, l'ensemble des départements progresse. Les évolutions vont de 0,8 % dans l'Eure à 1,6 % dans le Calvados.

Ce trimestre, la construction de bâtiments se contracte de 3,3 % (- 235 postes après + 0,1 %) et porte à la baisse le secteur de la construction. Sur un an, le secteur recule de 3,5 % (- 250 postes).

Le génie civil, après une hausse de 0,6 %, est stable. Cependant, le niveau d'emploi du secteur croît de 2 % sur un an (+ 150 postes).

Les travaux de construction spécialisés poursuivent au même rythme que le trimestre précédent de 0,2 % (+ 140 postes). En un an, les effectifs salariés augmentent de 1,5 % (+ 940 postes).

La masse salariale soumise à cotisations croît de 2,6 % ce trimestre (après + 0,6 %) et progresse de 5,3 % en un an. Le salaire moyen par tête hors prime (2 269 €) est en augmentation de 2,3 % au trimestre et de 3,8 % sur un an.

### Le commerce atténue sa baisse

Après une diminution de 0,4 % (- 560 postes), le commerce poursuit sa baisse mais à un rythme plus faible (- 0,1 % soit - 115 postes). Cependant, sur un an, le niveau d'emploi progresse de 0,3 % (+ 430 emplois).

L'Orne détruit encore quelques emplois ce trimestre (- 0,3 %, après - 0,4 %). Le Calvados se replie de 0,6 % (- 220 postes après + 0,2 %). La Seine-Maritime (+ 0,1 %, + 45 postes, après - 0,3 %), l'Eure (+ 0,1 %, + 25 postes après - 1,2 %) et la Manche (+ 0,4 %, + 75 postes, après - 0,8 %) croît de nouveau.



Sur un an, la Seine-Maritime (- 0,1 %, - 70 postes) et l'Eure (- 0,9 %, - 200 postes) se contractent. La Manche (+ 0,1 %, + 20 postes), et l'Orne (+ 0,3 %, + 30 postes), croissent légèrement. Le Calvados se démarque de la région en progressant de 1,8 % (+ 650 postes).

Les effectifs du commerce de détail se contractent depuis deux trimestres consé-

cutifs (- 0,3 % soit - 240 emplois, après - 0,6 %). En un an, le niveau d'emploi décroît de 0,7 % (- 630 postes).

En revanche, le commerce de gros poursuit à un rythme un peu plus élevé de 0,2 % (+ 90 postes, après + 0,1 %). Sur un an, il croît de 1,8 % (+ 640 postes). Le commerce et la réparation d'automobiles, repartent à la hausse de 0,2 % (+ 40 postes, après

- 0,3 %). Par rapport à l'an dernier, l'emploi progresse de 1,9 % (+ 420 postes).

La masse salariale soumise à cotisations est en hausse de 1,6 % au trimestre (après 0,6 %) et croît de 5,2 % en un an. Le salaire moyen par tête du secteur hors prime (2 310 €) progresse de 1,7 % sur le trimestre et de 4,8 % en annuel.

## TABLEAU 2

### évolution de l'emploi par branche d'activité

	Normandie					France	
	Effectif 2023-T1	Evolutions Trimestrielle		Annuelle		Evolution annuelle	
		en Nbre	en %	en Nbre	en %	en Nbre	en %
<b>Industrie</b>	<b>192 092</b>	801	0,4%	2 236	1,2%	38 103	1,2%
<b>Construction</b>	<b>79 586</b>	-97	-0,1%	847	1,1%	6 994	0,4%
<b>Commerce</b>	<b>147 182</b>	-115	-0,1%	426	0,3%	22 638	0,7%
<b>Hébergement et restauration</b>	<b>49 240</b>	764	1,6%	2 276	4,8%	62 848	5,0%
<b>Autres services</b>	<b>375 794</b>	2 827	0,8%	5 897	1,6%	230 483	2,4%
<b>Total hors intérim</b>	<b>843 896</b>	<b>4 181</b>	<b>0,5%</b>	<b>11 682</b>	<b>1,4%</b>	<b>361 066</b>	<b>1,9%</b>
<b>Intérim</b>	<b>41 918</b>	-1 526	-3,5%	-1 563	-3,6%	-17 947	-2,2%

# Les zones d'emploi de Rouen, Caen et Le Havre sont en hausse au 1<sup>er</sup> trimestre 2023

La zone d'emploi de Rouen crée 580 emplois, celle de Caen 470 et celle du Havre 100.

## Rouen accélère

Après un ralentissement le trimestre précédent (+ 0,1%), la zone d'emploi de **Rouen** accélère et croît de 0,3 % (+ 580 postes). Les autres services et les HCR progressent plus rapidement, respectivement de 1 % (+ 1 030 postes, après + 0,4 %) et de 0,8 % (+ 80 postes, après + 0,5 %). L'industrie poursuit quasiment au même rythme que le trimestre précédent de 0,3 % (+ 120 postes, après + 0,2 %).

A contrario, l'intérim, après une forte baisse de 2,5 % (- 270 postes), accentue ses pertes et se contracte de 3,2 % (- 330 postes). L'emploi, dans la construction, repart à la baisse de 1,2 % (- 235 postes) et annule les gains du trimestre précédent. Le commerce continue de détruire des emplois mais plus faiblement (- 0,3 %, - 90 emplois, après - 0,8 %).

Sur un an, le bassin de Rouen croît de 1,1 %, soit 2 430 emplois de plus. Les HCR et les autres services progressent fortement respectivement de 5,3 % (+ 530 postes) et de 2,1 % (+ 2 150) en un an. La construction (+ 0,7 %, + 140 postes) et l'industrie (+ 0,3 % ; + 120 postes) progressent égale-

ment. En revanche, l'intérim baisse de 4 % (- 410 postes). Il en est de même pour le commerce qui régresse de 0,3 % sur la période (- 110 postes).

## Caen poursuit sa hausse

La zone d'emploi de **Caen**, poursuit sa hausse au même rythme que le trimestre précédent (+ 0,3 %, + 470 emplois). Les HCR après une augmentation de 3,2 %, amplifient leur croissance (+ 3,6 %, + 360 postes). Les autres services accélèrent et progressent de 0,7 % (+ 530 postes, après + 0,2 %). En revanche, la construction se stabilise après la destruction de 60 postes (- 0,5 %). L'intérim et l'industrie, après un trimestre stable, se contractent respectivement de 3,1 % (- 220 postes) et de 0,4 % (- 80 postes). Le commerce après plus de deux ans de hausse se replie de 0,5 % (- 130 postes).

En un an, la zone d'emploi croît de 1,9 % (+ 2 835 postes). Seul le secteur de l'intérim est orienté à la baisse (- 1,1 %, - 70 postes). Les HCR sont particulièrement dynamiques et affichent une croissance de 8,1 % (+ 770 postes). Les autres services (+ 2,1 %, + 1 500 postes), la construction (+ 1,6 %, + 200 postes) et le commerce (+ 1,4 %, + 380 postes) créent également

beaucoup d'emplois. L'industrie malgré la baisse trimestrielle, est en hausse de 0,2 % (+ 50 postes).

## Le Havre rebondit

La zone d'emploi du **Havre** après une légère baisse de 0,1 % (- 120 emplois) repart un peu à la hausse de 0,1 % (+ 100 postes) et compense les pertes du trimestre précédent.

Le secteur de l'intérim chute de 8,5 % (- 440 postes) et explique la faible progression du bassin. Les HCR et l'industrie sont pratiquement stables (- 0,1 % chacun). La construction et les autres services croissent respectivement de 0,9 % (+ 70 postes après + 0,1 %) et de 0,8 % (+ 410 postes, après + 0,2 %). Le commerce repart à la hausse de 0,6 % (+ 80 postes après - 0,5 %).

Sur un an, Le Havre progresse de 1,4 % (+ 1 330 postes). Hormis l'intérim qui se contracte nettement de 5,8 % (- 290 postes), les autres secteurs du bassin sont orientés à la hausse. Les HCR sont particulièrement dynamiques et progressent de 3,2 % (+ 150 postes). Les autres services (+ 2,3 %, + 1 120 postes), la construction (+ 1,3 %, + 100 postes) et l'industrie (+ 1,2 %, + 220 postes) croissent fortement. Le com-



merce (+ 0,3 %, + 30 postes) croît mais plus faiblement.

### **Cherbourg-en-Cotentin repart à la hausse**

Après un 4<sup>e</sup> trimestre stable, la zone d'emploi de **Cherbourg-en-Cotentin** repart à la hausse de 0,8 %, soit 440 emplois de plus. L'industrie continue sur sa lancée et croît de 1,9 % (+ 310 postes, après + 0,5 %). La construction après de légers gains d'emplois au trimestre précédent (+ 0,3 %) accélère et progresse de 1,6 % (+ 70 postes). Les HCR poursuivent avec une croissance 1,2 % (après + 0,8 %). Les autres services rebondissent et progressent de 0,4 % (+ 70 postes, après - 0,2 %). En revanche, le commerce, détruit encore des emplois ce trimestre mais à un rythme un peu plus faible (- 0,6 %, - 50 postes après - 1,1 %). L'intérim se stabilise après une hausse de 0,4 %.

En un an, la zone d'emploi progresse de 2,3 % (+ 1160 postes). Cherbourg confirme sa puissance industrielle avec une crois-

sance annuelle de 4,3 % (+ 680 postes). La construction (+ 3,9 %, + 170 postes), les autres services (+ 2,3 %, + 445 postes) et les HCR (+ 1,5 %, + 40 postes) affichent également de bons résultats.

En revanche, l'intérim chute lourdement de 3,8 % (- 80 postes). Il en est de même, mais dans une moindre mesure, pour le secteur du commerce (- 1,3 %, - 100 postes).

### **Évreux continue de détruire des emplois**

La zone d'emploi d'**Évreux** poursuit sa baisse au même rythme que le trimestre précédent (- 0,7 %, - 310 postes). Seul le secteur du commerce crée de l'emploi ce trimestre. Il progresse de 1,2 % (+ 90 postes après - 0,9 %). L'intérim chute de 5,9 % (- 140 postes) et détruit l'ensemble des gains du trimestre précédent (+ 1,5 %, + 35 postes). La construction après une hausse de 0,6 % repart à la baisse de 2,5 % (- 90 postes). L'industrie continue de perdre des emplois et amplifie ses pertes (- 0,7 %, - 60 postes après - 0,3 %).

Les HCR et les autres services ralentissent leurs pertes d'emploi. Ils se replient respectivement de 0,7 % (après - 1,5 %) et de 0,5 % (- 90 postes, après - 1,2 %).

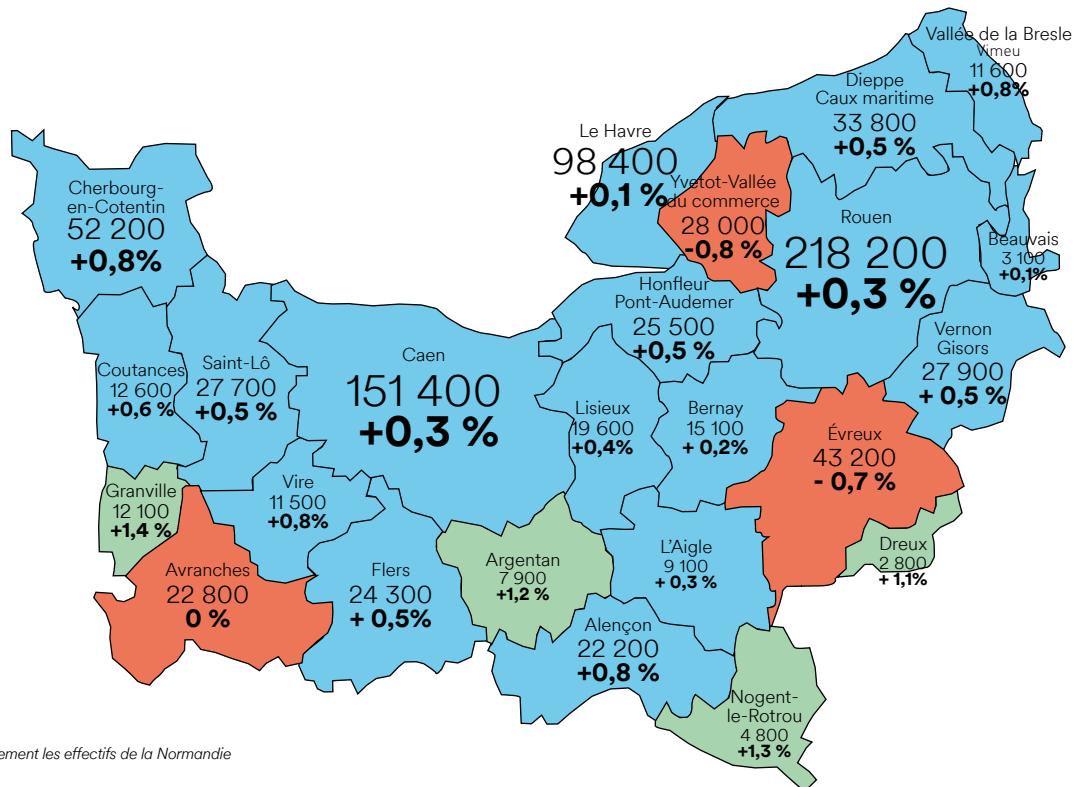
Sur un an, le bassin confirme ses mauvais résultats et se contracte de 1,1 % (- 480 emplois). L'intérim (- 5,3 %, - 125 postes), l'industrie (- 1,6 %, - 140 postes), la construction (- 1,6 %, - 50 postes) et les autres services (- 1,1 %, - 230 postes) sont en repli tandis que les HCR (+ 1,9 %, + 40 postes) et le commerce (+ 0,3 %, + 20 postes) progressent.

Concernant les bassins **Ornais**, ils progressent tous. **Alençon** et **Flers** progressent respectivement de 0,8 % (après - 0,8 %) et de 0,5 % (après - 0,5 %) et gagnent 290 emplois ce trimestre.

Sur un an, les bassins Ornais, sont tous orientés à la hausse et affichent un gain de 780 emplois (dont 180 pour Alençon (+ 0,8 %) et 190 pour Flers (+ 0,8 %).

## CARTE 2

**zones d'emploi\*  
évolution trimestrielle  
de l'emploi salarié  
au 1<sup>er</sup> trim. 2023** L



## Zoom

# Le secteur des HCR continue de progresser au 1<sup>er</sup> trimestre 2023

Le secteur des HCR confirme son dynamisme chaque trimestre depuis deux ans. L'emploi salarié du secteur croît de 1,6 % ce trimestre (soit + 760 postes, après + 0,8 %) et de 4,8 % sur un an.

Au trimestre, la Seine-Maritime et le Calvados accélèrent. Ils progressent respectivement de 3,4 % (+ 610 postes, après

+ 2,2 %) et de 0,8 % (+ 120 postes, après + 0,5 %). La Manche rebondit de 1,1 % (+ 75 postes, après - 2,4 %) En revanche, l'Orne (- 0,7 %, après + 2,5 %) et l'Eure (- 0,3 %, après + 0,2 %) repartent légèrement à la baisse.

Sur un an, le secteur des HCR est de loin le plus dynamique de la région (+ 4,8 %,

+ 2 280 emplois). Les effectifs salariés sont en hausse dans l'ensemble des départements avec toutefois une progression relativement plus faible dans l'Eure (+ 2,9 %) et forte dans l'Orne (+ 8,8 %). Pour les autres départements, la croissance est de 4,2 % pour la Manche, 4,3 % pour la Seine-Maritime et de 6 % dans le Calvados.



Les activités d'hébergement repartent à la hausse de 0,8 % (+ 85 postes, après - 1,2 %). En un an, elles croissent fortement de 6,5 % (+ 640 postes). La restauration, après une hausse de 1,3 %, augmente de 1,8 % (680 postes). En un an, les effectifs salariés de la restauration progressent de 4,4 % (+ 1 640 postes).

### Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) sont en hausse

Ce trimestre, le nombre de déclarations préalables à l'embauche rebondit de 0,9 % (après - 7,7 % le trimestre précédent. Les

embauches en CDD courts et en CDD longs (>1 mois) progressent respectivement de 1,9 % (après - 11,5 %) et de 1,5 % (après - 4,9 %) tandis que les DPAE en CDI se contractent de 3,5 % (après + 6,5 %).

Néanmoins, sur un an le nombre de DPAE augmente de 22,7 %. Les CDD courts croissent de 30 %, les CDD longs de 13,7 % et les CDI de 6,9 %.

### La masse salariale progresse

La masse salariale soumise à cotisations des HCR est en hausse de 0,8 % (après

+ 0,9 %) et de 14,6 % sur un an. En incluant la prime, la croissance annuelle est identique.

Le salaire moyen par tête hors prime (1 818 €) baisse légèrement de 0,3 % mais croît de 9,7 % sur un an. En incluant la prime, le SMPT croît de 9,8 % en un an. Il atteint le montant de 1 824 €.

Le SMPT, avec prime des activités d'hébergement, est de 2 104 €. Il progresse de 9,3 % sur un an. Dans la restauration, il est plus faible (1 748 €) et croît de 5,4 %.

### GRAPHIQUE 2

#### évolution de l'emploi dans le secteur des HCR

L

Effectifs

**49 240**  
(1<sup>er</sup> trimestre 2023)

Seine-Maritime  
**18 631**

annuelle + 761 soit + 4,3 %  
trimestrielle + 610 soit + 3,4 %

Calvados  
**15 178**

annuelle + 864 soit + 6 %  
trimestrielle + 119 soit + 0,8 %

Manche  
**6 580**

annuelle + 264 soit + 4,2 %  
trimestrielle + 75 soit + 1,1 %

Eure  
**6 259**

annuelle + 178 soit + 2,9 %  
trimestrielle - 22 soit - 0,3 %

Orne  
**2 592**

annuelle + 209 soit + 8,8 %  
trimestrielle - 18 soit - 0,7 %

### GRAPHIQUE 3

#### évolution des DPAE dans le secteur des HCR en Normandie

CDD courts  
**27 288**



évolution trimestrielle

**+ 1,9 %**  
+ 510 DPAE

évolution annuelle  
**+ 30 %**  
+ 6 296 DPAE

CDD longs  
**6 565**



évolution trimestrielle

**+ 1,5 %**  
+ 96 DPAE

évolution annuelle  
**+ 13,7 %**  
+ 793 DPAE

CDI  
**6 951**



évolution trimestrielle

**- 3,5 %**  
- 252 DPAE

évolution annuelle  
**+ 6,9 %**  
+ 450 DPAE

### ENCADRÉ 1

#### Évolutions de la masse salariale et du salaire moyen par tête par grand secteur d'activité économique (y compris primes de partage de valeur (PPV), exceptionnelle de pouvoir d'achat et covid-19)

La masse salariale suivie dans cette publication correspond à l'assiette dé plafonnée de cotisations de Sécurité sociale (cf. sources et méthodologie). Elle n'intègre donc pas, par définition, les éléments de rémunération non soumis à cotisations sociales tels que la prime de partage de la valeur instaurée le 16 août 2022 dans le cadre des mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat, la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat instaurée le 24 décembre 2018, ainsi que la prime covid-19 instaurée dans le cadre de la crise sanitaire.

La prime de partage de la valeur (PPV) est versable depuis juillet 2022. Elle est totalement exonérée de prélèvements sociaux et d'impôts dans la limite de 3 000 € (6 000 € en cas d'accord d'intéressement dans l'entreprise) pour les salariés dont la

rémunération est inférieure à 3 fois la valeur du Smic. Elle peut être aussi versée pour les rémunérations supérieures mais, est, dans ce cas soumise à CSG-CRDS, à impôt sur le revenu et à forfait social dans les entreprises de plus de 250 salariés ; elle reste exonérée de cotisations sociales et est donc aussi exclue de l'assiette dé plafonnée. Le dispositif s'appliquera chaque année mais l'exonération d'impôts sera supprimée à partir de 2024. La PPV remplace la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA) instituée en décembre 2018 et reconduite jusqu'en décembre 2020 puis de juin 2021 à mars 2022. Son plafond de 1 000 € était doublé en cas de mise en œuvre d'un accord d'intéressement. La prime Covid-19 s'adressait aux salariés particulièrement impliqués dans la lutte contre l'épidémie de la Covid-19, notamment les

personnels soignants. D'un montant compris entre 500 et 1 500 euros, elle pouvait être versée entre mai 2020 et avril 2021.

En 2022, le versement de la prime est particulièrement concentré sur le quatrième trimestre 2022, 177,6 millions d'euros ont été versés aux salariés. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2023, elle représente 51,3 millions d'euros contre 39,2 millions de PEPA au 1<sup>er</sup> trimestre 2022. La hausse de la masse salariale, prime comprise, s'établit ainsi à 0,3 % sur le trimestre (contre 2,2 % hors prime). L'augmentation sur un an est de 6,4 % (contre + 0,3 % hors prime). Le SMPT prime comprise augmente de 0,2 % ce trimestre (après + 2,4 % au 4<sup>e</sup> trimestre) et de 5,2 % sur un an.

Grands secteurs	Masse salariale							SMPT						
	En Niveau en M €	Evolution trimestrielle (en %)					Evolution annuelle (en %)	En Niveau moyen en €	Evolution trimestrielle (en %)					Evolution annuelle (en %)
	2023 T1	2022 T1	2022 T2	2022 T3	2022 T4	2023 T1	2023 T1	2022 T1	2022 T2	2022 T3	2022 T4	2023 T1	2023 T1	
Industrie	1 863,5	1,8%	0,2%	1,4%	4,0%	0,0%	5,7%	3 241,3	1,7%	0,1%	1,2%	3,7%	-0,2%	4,8%
Construction	545,8	0,3%	0,3%	2,0%	2,5%	0,4%	5,4%	2 282,7	-0,1%	0,0%	1,4%	2,3%	0,2%	3,9%
Commerce	1 026,1	0,6%	0,9%	1,7%	2,6%	-0,2%	5,0%	2 323,7	0,2%	0,8%	2,4%	1,5%	-0,1%	4,6%
Hébergement-Restauration	267,1	-2,2%	8,7%	3,6%	2,1%	-0,3%	14,6%	1 824,1	-3,1%	7,1%	3,6%	0,3%	-1,4%	9,8%
Autres services hors intérim	2 774,0	1,2%	0,9%	2,0%	3,2%	0,8%	7,0%	2 469,4	0,6%	0,5%	1,8%	2,4%	0,5%	5,4%
Intérim	311,3	-1,1%	0,3%	4,6%	1,0%	-0,1%	5,9%	2 409,4	-2,0%	3,2%	2,9%	0,5%	1,5%	8,3%
<b>Total</b>	<b>6 787,8</b>	<b>1,0%</b>	<b>0,9%</b>	<b>2,0%</b>	<b>3,1%</b>	<b>0,3%</b>	<b>6,4%</b>	<b>2 557,0</b>	<b>0,5%</b>	<b>0,7%</b>	<b>1,8%</b>	<b>2,4%</b>	<b>0,2%</b>	<b>5,2%</b>
Total hors intérim	6 476,5	1,1%	0,9%	1,9%	3,2%	0,3%	6,5%	2 564,5	0,6%	0,6%	1,8%	2,5%	0,1%	5,1%



## Sources et méthodologie

**Le champ de la publication couvre** l'ensemble des usagers du secteur concurrentiel. Il comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les entreprises relevant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Celle-ci est présente dans les secteurs de l'agriculture, des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers. Le champ Urssaf est très proche de celui de l'Insee, qui inclut l'emploi à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus depuis mars 2015 de la déclaration sociale nominative (DSN) qui s'est progressivement substituée aux bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC). La DSN est mensuelle. A compter de la publication portant sur le premier trimestre 2021, tous les effectifs sont issus d'un calcul réalisé sur la base des données individuelles (pas forcément l'effectif fin de mois pour tenir compte des cas particuliers. Dans certains cas, des effectifs alternatifs peuvent être mobilisés). Cette dernière opération diffère sensiblement de celle qui prévalait pour les comptes déjà intégrés (entre 2016 et 2020). Il ne s'agit plus de comparer l'effectif dit « individuel » à l'effectif « agrégé » mais plutôt de retenir un effectif pertinent pour les établissements concernés et de recalculer le passé afin qu'il soit cohérent avec les informations fournies dorénavant par l'effectif « individuel ». Cette démarche assume ainsi de modifier de façon potentiellement significative le niveau des séries. (plus de détail méthodologique sur [urssaf.org](http://urssaf.org)).

**La masse salariale** (Assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de la période d'emploi étudiée. La prime exceptionnelle de pouvoir d'achat instaurée le 21 décembre 2018 n'est donc pas comprise dans cette assiette.

**L'effectif salarié hors intérimaire** est mesuré en fin de trimestre; sauf cas particulier, chaque salarié compte pour un indépendamment de sa durée de travail. Il donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf Caisse nationale et son réseau.

**L'effectif des intérimaires**, fourni par la Dares est calculé à partir de la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il est corrigé de la multi-activité.

**Les données ainsi collectées** par les Urssaf sont centralisées par l'Urssaf caisse nationale.

**Les données sont provisoires** pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées (CVS) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent. A partir de la publication relative au 1<sup>er</sup> trimestre 2021, la désaisonnalisation est faite sur les séries mensuelles et non plus trimestrielles.

**Le salaire moyen par tête (SMPT)** est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle. Les effectifs intérimaires pris en compte pour le calcul du SMPT sont ceux produits par la Dares.

**L'effectif moyen trimestriel** est égal à la moyenne des

effectifs moyens mensuels, eux-mêmes calculés comme la demi-somme des effectifs de fin de mois. Il était auparavant calculé à partir des effectifs de fin de trimestre.

**Les évolutions trimestrielles** (ou glissements trimestriels) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent.

**Le salaire** Les évolutions annuelles (ou glissements annuels) comparent les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Les séries trimestrielles d'effectifs salariés et de la masse salariale au niveau national, ainsi que celles déclinées par NACE 38 et par région sont **labellisées par l'Autorité de la statistique publique** (avis du 14/04/2020 - JORF du 18/04/2020). Celle-ci reconnaît la conformité de ces productions aux principes fondamentaux régis par le Code de bonnes pratiques de la statistique européenne que sont, entre autres, l'impartialité, l'objectivité, la pertinence et la qualité des données. Les séries labellisées sont identifiées par le pictogramme

**La déclaration préalable à l'embauche** (DPAE) est une formalité obligatoire liée à l'embauche qui doit être effectuée par l'employeur dans les 8 jours précédant l'embauche et adressée à l'Urssaf dont il relève, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail. Le champ des DPAE porte sur l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim et entreprises affiliées à la MSA) et le secteur public pour ce qui concerne les non fonctionnaires.

**Les séries trimestrielles d'effectifs salariés et de masse salariale produites au niveau localisé sont publiées à T+90 jours sur [open.urssaf](http://open.urssaf.org) et reprises dans les publications Stat'UR élaborées par les Urssaf.**



Les publications statistiques du réseau des Urssaf sont consultables en ligne sur [www.urssaf.org](http://www.urssaf.org) dans la rubrique Observatoire économique. On y trouve aussi des précisions sur les sources et les méthodologies.

Des données, ainsi que des datavisualisations, sont en outre disponibles sur l'espace « open data » du portail [open.urssaf.fr](http://open.urssaf.fr).



## Annexe 1

## Situation de l'emploi par secteur d'activité

	Normandie					France <sup>L</sup>	
	Effectif 2023 T1		Evolution 2023 T1			Evolution 2023 T1	
	en niveau	poids en %	Trim. en %	Annuelle en niveau	Annuelle en %	Trim. %	Annuelle %
<b>Industrie</b> <sup>L</sup>	192 092	21,7%	0,4%	2 236	1,2%	0,2%	1,2%
Industries extractives	859	0,1%	-2,3%	-35	-3,9%	-0,6%	-1,1%
Industries agro-alimentaires	33 419	3,8%	0,5%	407	1,2%	0,3%	0,7%
Habillement, textile et cuir	4 221	0,5%	1,8%	215	5,4%	0,5%	3,4%
Bois et papier	8 840	1,0%	0,7%	98	1,1%	-0,2%	-0,2%
Cokéfaction et raffinage	3 380	0,4%	-0,7%	-19	-0,6%	-0,5%	-1,1%
Industrie chimique	10 714	1,2%	0,1%	230	2,2%	0,0%	1,3%
Industrie pharmaceutique	9 978	1,1%	0,6%	147	1,5%	0,0%	1,6%
Industrie des plastiques	19 218	2,2%	0,1%	261	1,4%	-0,3%	-0,2%
Métallurgie et fab de produits métalliques	22 618	2,6%	1,1%	156	0,7%	0,1%	0,4%
Fab de produits informatiques, électroniques	3 634	0,4%	0,3%	80	2,3%	0,9%	3,6%
Fabrication d'équipements électriques	5 926	0,7%	-0,3%	2	0,0%	0,4%	2,0%
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	10 300	1,2%	0,3%	-43	-0,4%	0,3%	1,3%
Fabrication de matériels de transport	23 951	2,7%	0,3%	1	0,0%	0,4%	1,4%
Industrie du meuble	16 680	1,9%	-0,1%	245	1,5%	0,6%	2,0%
Production et distribution d'électricité, de gaz	9 297	1,0%	0,2%	206	2,3%	0,2%	1,7%
Production et distribution d'eau	9 057	1,0%	0,9%	285	3,2%	0,5%	3,0%
<b>Construction</b> <sup>L</sup>	79 586	9,0%	-0,1%	847	1,1%	-0,1%	0,4%
<b>Commerce</b> <sup>L</sup>	147 182	16,6%	-0,1%	426	0,3%	0,2%	0,7%
<b>Hébergement et restauration</b> <sup>L</sup>	49 240	5,6%	1,6%	2 276	4,8%	0,6%	5,0%
<b>Autres services</b> <sup>L</sup>	375 794	42,4%	0,8%	5 897	1,6%	0,9%	2,4%
Transports et entreposage	70 797	8,0%	0,3%	1 221	1,8%	0,6%	1,4%
Edition et Audiovisuel	3 274	0,4%	0,0%	108	3,4%	1,0%	4,3%
Télécommunications	3 201	0,4%	1,6%	-22	-0,7%	0,0%	-1,6%
Activités informatiques	6 554	0,7%	0,6%	410	6,7%	0,7%	6,2%
Activités financières et d'assurance	25 255	2,9%	-0,2%	122	0,5%	0,4%	2,2%
Activités immobilières	11 557	1,3%	1,0%	36	0,3%	0,3%	0,3%
Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	39 534	4,5%	0,4%	1 117	2,9%	0,9%	4,3%
Recherche et développement	1 911	0,2%	0,0%	23	1,2%	0,5%	2,6%
Autres activités scientifiques et techniques	5 971	0,7%	-1,0%	-87	-1,4%	0,2%	1,8%
Activités des services administratif	51 028	5,8%	2,6%	761	1,5%	2,0%	2,3%
Administration publique	8 387	0,9%	-0,3%	-82	-1,0%	-0,3%	-1,5%
Education	16 212	1,8%	-0,3%	376	2,4%	0,6%	3,3%
Activités pour la santé humaine	27 876	3,1%	0,0%	101	0,4%	0,3%	0,8%
Action sociale et hébergement médico-social	66 918	7,6%	0,9%	830	1,3%	0,7%	1,4%
Arts, spectacles et activités récréatives	14 882	1,7%	0,6%	412	2,8%	1,7%	4,9%
Autres activités de services	22 436	2,5%	1,8%	572	2,6%	1,2%	2,0%
<b>Intérim</b> <sup>L</sup>	41 918	4,7%	-3,5%	-1 563	-3,6%	-2,2%	-2,2%
<b>Total</b> <sup>L</sup>	<b>885 814</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,3%</b>	<b>10 119</b>	<b>1,2%</b>	<b>0,4%</b>	<b>1,7%</b>





	Calvados					Normandie	
	Effectif 2023 T1		Evolution 2023 T1			Evolution 2023 T1	
	en niveau	poids en %	Trim. en %	Annuelle en niveau	Annuelle en %	Trim. %	Annuelle %
<b>Industrie</b> <span style="color: red;">L</span>	31 092	15,7%	0,3%	269	0,9%	0,4%	1,2%
Industries extractives	163	0,1%	0,9%	3	1,7%	-2,3%	-3,9%
Industries agro-alimentaires	7 714	3,9%	0,2%	26	0,3%	0,5%	1,2%
Habillement, textile et cuir	868	0,4%	3,8%	115	15,3%	1,8%	5,4%
Bois et papier	1 568	0,8%	-1,0%	-112	-6,7%	0,7%	1,1%
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-0,7%	-0,6%
Industrie chimique	840	0,4%	0,7%	54	6,9%	0,1%	2,2%
Industrie pharmaceutique	1 252	0,6%	-0,8%	-37	-2,9%	0,6%	1,5%
Industrie des plastiques	1 615	0,8%	-0,6%	-19	-1,2%	0,1%	1,4%
Métallurgie et fab de produits métalliques	3 797	1,9%	0,8%	35	0,9%	1,1%	0,7%
Fab de produits informatiques, électroniques	1 275	0,6%	0,9%	69	5,7%	0,3%	2,3%
Fabrication d'équipements électriques	508	0,3%	-0,1%	23	4,8%	-0,3%	0,0%
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	1 514	0,8%	0,0%	-35	-2,3%	0,3%	-0,4%
Fabrication de matériels de transport	4 828	2,4%	-0,2%	25	0,5%	0,3%	0,0%
Industrie du meuble	2 691	1,4%	-0,1%	48	1,8%	-0,1%	1,5%
Production et distribution d'électricité, de gaz	1 176	0,6%	1,1%	27	2,4%	0,2%	2,3%
Production et distribution d'eau	1 282	0,6%	1,3%	46	3,8%	0,9%	3,2%
<b>Construction</b> <span style="color: red;">L</span>	16 546	8,4%	0,3%	261	1,6%	-0,1%	1,1%
<b>Commerce</b> <span style="color: red;">L</span>	37 502	19,0%	-0,6%	649	1,8%	-0,1%	0,3%
<b>Hébergement et restauration</b> <span style="color: red;">L</span>	15 178	7,7%	0,8%	864	6,0%	1,6%	4,8%
<b>Autres services</b> <span style="color: red;">L</span>	88 613	44,8%	1,0%	1 736	2,0%	0,8%	1,6%
Transports et entreposage	12 974	6,6%	1,3%	177	1,4%	0,3%	1,8%
Edition et Audiovisuel	1 001	0,5%	-1,3%	19	2,0%	0,0%	3,4%
Télécommunications	705	0,4%	4,0%	32	4,7%	1,6%	-0,7%
Activités informatiques	2 055	1,0%	1,0%	145	7,6%	0,6%	6,7%
Activités financières et d'assurance	5 518	2,8%	0,0%	-14	-0,3%	-0,2%	0,5%
Activités immobilières	2 860	1,4%	-0,4%	10	0,3%	1,0%	0,3%
Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	8 928	4,5%	1,1%	464	5,5%	0,4%	2,9%
Recherche et développement	722	0,4%	0,1%	-6	-0,8%	0,0%	1,2%
Autres activités scientifiques et techniques	1 503	0,8%	-0,1%	-14	-1,0%	-1,0%	-1,4%
Activités des services administratif	13 271	6,7%	2,8%	324	2,5%	2,6%	1,5%
Administration publique	1 845	0,9%	0,3%	-43	-2,3%	-0,3%	-1,0%
Education	4 287	2,2%	-0,4%	132	3,2%	-0,3%	2,4%
Activités pour la santé humaine	6 959	3,5%	-0,3%	-2	0,0%	0,0%	0,4%
Action sociale et hébergement médico-social	15 755	8,0%	1,1%	154	1,0%	0,9%	1,3%
Arts, spectacles et activités récréatives	4 687	2,4%	0,9%	188	4,2%	0,6%	2,8%
Autres activités de services	5 543	2,8%	1,3%	170	3,2%	1,8%	2,6%
<b>Intérim</b> <span style="color: red;">L</span>	8 773	4,4%	-3,0%	-259	-2,9%	-3,5%	-3,6%
<b>Total</b> <span style="color: red;">L</span>	<b>197 705</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,3%</b>	<b>3 519</b>	<b>1,8%</b>	<b>0,3%</b>	<b>1,2%</b>



	Eure					Normandie	
	Effectif 2023 T1		Evolution 2023 T1			Evolution 2023 T1	
	en niveau	poids en %	Trim. en %	Annuelle en niveau	Annuelle en %	Trim. %	Annuelle %
<b>Industrie</b> <span style="color: red;">L</span>	36 836	27,6%	0,0%	406	1,1%	0,4%	1,2%
Industries extractives	155	0,1%	1,3%	0	-0,1%	-2,3%	-3,9%
Industries agro-alimentaires	4 064	3,0%	-0,3%	6	0,1%	0,5%	1,2%
Habillement, textile et cuir	696	0,5%	4,9%	119	20,7%	1,8%	5,4%
Bois et papier	2 153	1,6%	-0,1%	-23	-1,0%	0,7%	1,1%
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-0,7%	-0,6%
Industrie chimique	2 642	2,0%	-0,5%	78	3,1%	0,1%	2,2%
Industrie pharmaceutique	5 508	4,1%	0,5%	38	0,7%	0,6%	1,5%
Industrie des plastiques	5 812	4,4%	-0,4%	72	1,3%	0,1%	1,4%
Métallurgie et fab de produits métalliques	4 938	3,7%	0,3%	-42	-0,8%	1,1%	0,7%
Fab de produits informatiques, électroniques	692	0,5%	0,0%	37	5,6%	0,3%	2,3%
Fabrication d'équipements électriques	2 646	2,0%	0,2%	8	0,3%	-0,3%	0,0%
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	2 040	1,5%	-0,9%	-40	-1,9%	0,3%	-0,4%
Fabrication de matériels de transport	1 572	1,2%	-1,1%	5	0,3%	0,3%	0,0%
Industrie du meuble	2 017	1,5%	0,1%	17	0,9%	-0,1%	1,5%
Production et distribution d'électricité, de gaz	458	0,3%	-2,1%	-6	-1,2%	0,2%	2,3%
Production et distribution d'eau	1 442	1,1%	-0,4%	134	10,2%	0,9%	3,2%
<b>Construction</b> <span style="color: red;">L</span>	12 107	9,1%	-0,6%	95	0,8%	-0,1%	1,1%
<b>Commerce</b> <span style="color: red;">L</span>	21 505	16,1%	0,1%	-199	-0,9%	-0,1%	0,3%
<b>Hébergement et restauration</b> <span style="color: red;">L</span>	6 259	4,7%	-0,3%	178	2,9%	1,6%	4,8%
<b>Autres services</b> <span style="color: red;">L</span>	49 883	37,4%	0,2%	-48	-0,1%	0,8%	1,6%
Transports et entreposage	9 997	7,5%	-0,7%	10	0,1%	0,3%	1,8%
Edition et Audiovisuel	396	0,3%	6,7%	45	12,7%	0,0%	3,4%
Télécommunications	622	0,5%	-2,0%	-50	-7,5%	1,6%	-0,7%
Activités informatiques	730	0,5%	0,3%	26	3,6%	0,6%	6,7%
Activités financières et d'assurance	2 240	1,7%	-0,1%	-5	-0,2%	-0,2%	0,5%
Activités immobilières	1 502	1,1%	0,4%	-23	-1,5%	1,0%	0,3%
Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	4 929	3,7%	1,2%	31	0,6%	0,4%	2,9%
Recherche et développement	933	0,7%	0,0%	20	2,1%	0,0%	1,2%
Autres activités scientifiques et techniques	834	0,6%	-0,5%	-7	-0,9%	-1,0%	-1,4%
Activités des services administratif	7 827	5,9%	0,8%	-321	-3,9%	2,6%	1,5%
Administration publique	1 261	0,9%	0,5%	18	1,5%	-0,3%	-1,0%
Education	2 098	1,6%	1,2%	87	4,3%	-0,3%	2,4%
Activités pour la santé humaine	3 206	2,4%	0,2%	-36	-1,1%	0,0%	0,4%
Action sociale et hébergement médico-social	8 835	6,6%	-0,2%	156	1,8%	0,9%	1,3%
Arts, spectacles et activités récréatives	1 397	1,0%	0,8%	5	0,3%	0,6%	2,8%
Autres activités de services	3 075	2,3%	0,5%	-3	-0,1%	1,8%	2,6%
<b>Intérim</b> <span style="color: red;">L</span>	6 936	5,2%	-2,2%	-363	-5,0%	-3,5%	-3,6%
<b>Total</b> <span style="color: red;">L</span>	<b>133 525</b>	<b>100,0%</b>	<b>-0,1%</b>	<b>68</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,3%</b>	<b>1,2%</b>



	Manche					Normandie	
	Effectif 2023 T1		Evolution 2023 T1			Evolution 2023 T1	
	en niveau	poids en %	Trim. en %	Annuelle en niveau	Annuelle en %	Trim. %	Annuelle %
<b>Industrie</b> (L)	34 887	27,5%	1,0%	836	2,5%	0,4%	1,2%
Industries extractives	196	0,2%	-0,5%	-7	-3,2%	-2,3%	-3,9%
Industries agro-alimentaires	6 078	4,8%	-0,4%	5	0,1%	0,5%	1,2%
Habillement, textile et cuir	1 842	1,5%	0,3%	-26	-1,4%	1,8%	5,4%
Bois et papier	1 431	1,1%	1,2%	58	4,2%	0,7%	1,1%
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-0,7%	-0,6%
Industrie chimique	113	0,1%	2,1%	6	5,5%	0,1%	2,2%
Industrie pharmaceutique	380	0,3%	1,0%	30	8,5%	0,6%	1,5%
Industrie des plastiques	2 622	2,1%	0,8%	98	3,9%	0,1%	1,4%
Métallurgie et fab de produits métalliques	5 805	4,6%	3,9%	261	4,7%	1,1%	0,7%
Fab de produits informatiques, électroniques	413	0,3%	-0,6%	19	4,7%	0,3%	2,3%
Fabrication d'équipements électriques	1 311	1,0%	-1,7%	-39	-2,9%	-0,3%	0,0%
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	2 253	1,8%	1,6%	77	3,6%	0,3%	-0,4%
Fabrication de matériels de transport	5 631	4,4%	1,4%	182	3,3%	0,3%	0,0%
Industrie du meuble	2 441	1,9%	-1,4%	11	0,4%	-0,1%	1,5%
Production et distribution d'électricité, de gaz	2 317	1,8%	0,5%	117	5,3%	0,2%	2,3%
Production et distribution d'eau	2 056	1,6%	1,1%	44	2,2%	0,9%	3,2%
<b>Construction</b> (L)	12 988	10,2%	0,4%	163	1,3%	-0,1%	1,1%
<b>Commerce</b> (L)	21 481	16,9%	0,4%	18	0,1%	-0,1%	0,3%
<b>Hébergement et restauration</b> (L)	6 580	5,2%	1,1%	264	4,2%	1,6%	4,8%
<b>Autres services</b> (L)	45 105	35,6%	0,7%	456	1,0%	0,8%	1,6%
Transports et entreposage	5 181	4,1%	0,6%	-61	-1,2%	0,3%	1,8%
Edition et Audiovisuel	434	0,3%	-2,5%	-14	-3,1%	0,0%	3,4%
Télécommunications	243	0,2%	-0,4%	-34	-12,1%	1,6%	-0,7%
Activités informatiques	701	0,6%	0,0%	39	5,9%	0,6%	6,7%
Activités financières et d'assurance	2 225	1,8%	-0,7%	-42	-1,9%	-0,2%	0,5%
Activités immobilières	1 243	1,0%	0,0%	33	2,7%	1,0%	0,3%
Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	7 076	5,6%	-0,2%	34	0,5%	0,4%	2,9%
Recherche et développement	85	0,1%	1,7%	5	6,3%	0,0%	1,2%
Autres activités scientifiques et techniques	829	0,7%	-7,0%	-69	-7,7%	-1,0%	-1,4%
Activités des services administratif	4 326	3,4%	1,5%	232	5,7%	2,6%	1,5%
Administration publique	1 105	0,9%	-0,4%	-28	-2,5%	-0,3%	-1,0%
Education	1 429	1,1%	0,5%	28	2,0%	-0,3%	2,4%
Activités pour la santé humaine	4 605	3,6%	0,2%	22	0,5%	0,0%	0,4%
Action sociale et hébergement médico-social	10 124	8,0%	2,8%	126	1,3%	0,9%	1,3%
Arts, spectacles et activités récréatives	1 788	1,4%	-0,2%	39	2,2%	0,6%	2,8%
Autres activités de services	3 712	2,9%	1,3%	145	4,1%	1,8%	2,6%
<b>Intérim</b> (L)	5 818	4,6%	-0,5%	-336	-5,5%	-3,5%	-3,6%
<b>Total</b> (L)	<b>126 860</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,7%</b>	<b>1 400</b>	<b>1,1%</b>	<b>0,3%</b>	<b>1,2%</b>



	Orne					Normandie	
	Effectif 2023 T1		Evolution 2023 T1			Evolution 2023 T1	
	en niveau	poids en %	Trim. en %	Annuelle en niveau	Annuelle en %	Trim. %	Annuelle %
<b>Industrie</b> (L)	18 507	28,0%	0,9%	161	0,9%	0,4%	1,2%
Industries extractives	152	0,2%	-2,5%	-1	-0,8%	-2,3%	-3,9%
Industries agro-alimentaires	5 175	7,8%	2,2%	139	2,8%	0,5%	1,2%
Habillement, textile et cuir	478	0,7%	1,4%	19	4,1%	1,8%	5,4%
Bois et papier	1 472	2,2%	1,5%	27	1,9%	0,7%	1,1%
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-0,7%	-0,6%
Industrie chimique	976	1,5%	1,2%	41	4,4%	0,1%	2,2%
Industrie pharmaceutique	271	0,4%	4,5%	22	8,8%	0,6%	1,5%
Industrie des plastiques	1 656	2,5%	-0,3%	11	0,7%	0,1%	1,4%
Métallurgie et fab de produits métalliques	2 807	4,3%	-1,4%	-69	-2,4%	1,1%	0,7%
Fab de produits informatiques, électroniques	123	0,2%	0,0%	-85	-40,7%	0,3%	2,3%
Fabrication d'équipements électriques	334	0,5%	1,5%	21	6,7%	-0,3%	0,0%
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	768	1,2%	1,0%	7	0,9%	0,3%	-0,4%
Fabrication de matériels de transport	2 757	4,2%	0,5%	-16	-0,6%	0,3%	0,0%
Industrie du meuble	880	1,3%	1,0%	23	2,6%	-0,1%	1,5%
Production et distribution d'électricité, de gaz	181	0,3%	-2,3%	-2	-1,1%	0,2%	2,3%
Production et distribution d'eau	477	0,7%	3,8%	24	5,3%	0,9%	3,2%
<b>Construction</b> (L)	5 747	8,7%	-0,2%	49	0,9%	-0,1%	1,1%
<b>Commerce</b> (L)	10 553	16,0%	-0,3%	31	0,3%	-0,1%	0,3%
<b>Hébergement et restauration</b> (L)	2 592	3,9%	-0,7%	209	8,8%	1,6%	4,8%
<b>Autres services</b> (L)	24 911	37,7%	1,3%	191	0,8%	0,8%	1,6%
Transports et entreposage	3 728	5,6%	0,0%	-12	-0,3%	0,3%	1,8%
Edition et Audiovisuel	199	0,3%	-1,6%	-8	-4,0%	0,0%	3,4%
Télécommunications	95	0,1%	2,2%	-2	-2,5%	1,6%	-0,7%
Activités informatiques	160	0,2%	1,4%	21	14,7%	0,6%	6,7%
Activités financières et d'assurance	1 218	1,8%	-0,3%	-18	-1,4%	-0,2%	0,5%
Activités immobilières	626	0,9%	1,2%	-31	-4,7%	1,0%	0,3%
Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	1 640	2,5%	-0,2%	36	2,2%	0,4%	2,9%
Recherche et développement	25	0,0%	-3,8%	-1	-3,9%	0,0%	1,2%
Autres activités scientifiques et techniques	477	0,7%	4,1%	-2	-0,4%	-1,0%	-1,4%
Activités des services administratif	1 689	2,6%	-0,7%	-48	-2,8%	2,6%	1,5%
Administration publique	590	0,9%	-1,2%	9	1,5%	-0,3%	-1,0%
Education	1 262	1,9%	3,7%	71	6,0%	-0,3%	2,4%
Activités pour la santé humaine	2 050	3,1%	-0,9%	0	0,0%	0,0%	0,4%
Action sociale et hébergement médico-social	8 739	13,2%	2,1%	156	1,8%	0,9%	1,3%
Arts, spectacles et activités récréatives	714	1,1%	4,1%	18	2,6%	0,6%	2,8%
Autres activités de services	1 700	2,6%	5,4%	3	0,2%	1,8%	2,6%
<b>Intérim</b> (L)	3 701	5,6%	0,1%	185	5,3%	-3,5%	-3,6%
<b>Total</b> (L)	<b>66 012</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,6%</b>	<b>825</b>	<b>1,3%</b>	<b>0,3%</b>	<b>1,2%</b>



	Seine Maritime					Normandie	
	Effectif 2023 T1		Evolution 2023 T1			Evolution 2023 T1	
	en niveau	poids en %	Trim. en %	Annuelle en niveau	Annuelle en %	Trim. %	Annuelle %
<b>Industrie</b> (L)	70 769	19,6%	0,3%	565	0,8%	0,4%	1,2%
Industries extractives	193	0,1%	-9,0%	-30	-13,3%	-2,3%	-3,9%
Industries agro-alimentaires	10 387	2,9%	0,8%	232	2,3%	0,5%	1,2%
Habillement, textile et cuir	336	0,1%	-0,6%	-13	-3,6%	1,8%	5,4%
Bois et papier	2 217	0,6%	1,8%	147	7,1%	0,7%	1,1%
Cokéfaction et raffinage	3 380	0,9%	-0,7%	-19	-0,6%	-0,7%	-0,6%
Industrie chimique	6 142	1,7%	0,1%	50	0,8%	0,1%	2,2%
Industrie pharmaceutique	2 566	0,7%	1,0%	94	3,8%	0,6%	1,5%
Industrie des plastiques	7 513	2,1%	0,6%	98	1,3%	0,1%	1,4%
Métallurgie et fab de produits métalliques	5 272	1,5%	0,7%	-29	-0,6%	1,1%	0,7%
Fab de produits informatiques, électroniques	1 131	0,3%	0,2%	41	3,7%	0,3%	2,3%
Fabrication d'équipements électriques	1 127	0,3%	-0,5%	-12	-1,0%	-0,3%	0,0%
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	3 725	1,0%	0,2%	-52	-1,4%	0,3%	-0,4%
Fabrication de matériels de transport	9 163	2,5%	0,2%	-196	-2,1%	0,3%	0,0%
Industrie du meuble	8 652	2,4%	0,0%	147	1,7%	-0,1%	1,5%
Production et distribution d'électricité, de gaz	5 165	1,4%	0,1%	69	1,4%	0,2%	2,3%
Production et distribution d'eau	3 800	1,1%	0,7%	36	1,0%	0,9%	3,2%
<b>Construction</b> (L)	32 198	8,9%	-0,4%	279	0,9%	-0,1%	1,1%
<b>Commerce</b> (L)	56 142	15,5%	0,1%	-72	-0,1%	-0,1%	0,3%
<b>Hébergement et restauration</b> (L)	18 631	5,2%	3,4%	761	4,3%	1,6%	4,8%
<b>Autres services</b> (L)	167 282	46,2%	0,7%	3 563	2,2%	0,8%	1,6%
Transports et entreposage	38 917	10,8%	0,3%	1 107	2,9%	0,3%	1,8%
Edition et Audiovisuel	1 244	0,3%	0,3%	66	5,6%	0,0%	3,4%
Télécommunications	1 535	0,4%	2,3%	33	2,2%	1,6%	-0,7%
Activités informatiques	2 908	0,8%	0,6%	179	6,6%	0,6%	6,7%
Activités financières et d'assurance	14 055	3,9%	-0,2%	201	1,5%	-0,2%	0,5%
Activités immobilières	5 326	1,5%	2,1%	46	0,9%	1,0%	0,3%
Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	16 962	4,7%	0,1%	551	3,4%	0,4%	2,9%
Recherche et développement	145	0,0%	-0,9%	5	3,5%	0,0%	1,2%
Autres activités scientifiques et techniques	2 329	0,6%	-0,4%	6	0,2%	-1,0%	-1,4%
Activités des services administratif	23 915	6,6%	3,5%	574	2,5%	2,6%	1,5%
Administration publique	3 586	1,0%	-0,6%	-38	-1,1%	-0,3%	-1,0%
Education	7 136	2,0%	-1,4%	59	0,8%	-0,3%	2,4%
Activités pour la santé humaine	11 056	3,1%	0,1%	117	1,1%	0,0%	0,4%
Action sociale et hébergement médico-social	23 466	6,5%	0,0%	237	1,0%	0,9%	1,3%
Arts, spectacles et activités récréatives	6 296	1,7%	0,2%	162	2,6%	0,6%	2,8%
Autres activités de services	8 407	2,3%	2,2%	258	3,2%	1,8%	2,6%
<b>Intérim</b> (L)	16 690	4,6%	-6,0%	-790	-4,5%	-3,5%	-3,6%
<b>Total</b> (L)	<b>361 712</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,2%</b>	<b>4 306</b>	<b>1,2%</b>	<b>0,3%</b>	<b>1,2%</b>